

Leblanc, Rita (BAPE)

Projet de construction du poste Saint-Patrick
à 315-25 kV dans l'arrondissement Le Sud-
Ouest

De: cpc <jardins.cpc@gmail.com>
Envoyé: 11 juin 2015 16:43
À: poste-st-patrick
Cc: Marie-Josée Béliveau
Objet: Mémoire pour le BAPE Projet de construction du poste Saint-Patrick à 315-25 kV dans l'arrondissement Le Sud-Ouest à Montréal
Pièces jointes: Mémoire_BAPE_Argenson_ClubPopulaire-11-06-15.pdf

Bonjour,
Voici le mémoire du Club populaire des consommateurs de Pointe-Saint-Charles.

Au plaisir,
Philippe Gravel, responsable des jardins collectifs du CPC

--

Club populaire des consommateurs de Pointe-Saint-Charles
514-932-1091
jardins.cpc@gmail.com



À l'attention de : Rita LeBlanc, Coordonnatrice du
secrétariat de la commission Bureau d'audiences
publiques sur l'environnement.

575, rue Saint-Amable, bureau 2.10

Québec (Québec) G1R 6A6

Téléphone : 418 643-7447

(sans frais) : 1 800 463-4732

Télécopieur : 418 643-9474

Courriel: poste-st-patrick@bape.gouv.qc.ca

Objet : Mémoire pour le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) Projet de construction du poste Saint-Patrick à 315-25 kV dans l'arrondissement Le Sud-Ouest à Montréal

Club populaire des consommateurs de Pointe-Saint-Charles, représenté par :
Philippe Saint-Hilaire-Gravel, employé responsable des jardins collectifs et
Christian Blanchet, membre du CA et jardinier.

Bonjour,

Depuis plus de 40 ans, le Club populaire des consommateurs (CPC) œuvre à Pointe-Saint-Charles afin de :

- Améliorer les conditions de vie économiques et sociales et les conditions de santé des résidentEs et des familles de Pointe-Saint-Charles, notamment au moyen de la sécurité alimentaire et la défense des droits en consommation
- Lutter contre la pauvreté à travers la problématique de la sécurité alimentaire.
- Améliorer l'accès physique et économique à des aliments variés, sains, de qualité et à coût accessible dans le quartier
- Favoriser le pouvoir individuel et collectif des citoyenNEs d'agir sur leur vie et leur environnement au moyen d'une approche d'éducation populaire
- Contribuer à renforcer le tissu social en faisant la promotion des valeurs de solidarité et d'entraide.

Pour ce faire, le CPC tient notamment des activités de jardins collectifs, d'agriculture urbaine et d'éducation populaire aux plantes comestibles dans le but de permettre aux citoyen-ne-s de la Pointe de regagner du pouvoir d'agir sur leur environnement et leur vie. Le CPC tient également des animations avec les jeunes du quartier, en collaboration avec les écoles primaires et la maison des jeunes,

l'Adozone. C'est de ces aspects du travail de l'organisme que nous parlons. Nous développons également sur les partenariats à développer pour atteindre ces objectifs. Notamment, nous souhaitons insister sur les liens environnementaux entre santé des sols, diversité des écosystèmes, santé de la population et projets novateurs.

Le projet d'aménagement du terrain du parc d'Argenson pose à Hydro-Québec plusieurs défis afin de se faire harmonieusement avec les besoins du voisinage. Ces défis liés à l'aménagement d'une nouvelle infrastructure à l'ouest des rails ont été soulevés par des citoyens du quartier ainsi que par la Table de quartier Action Gardien : la chaleur, le bruit et autres nuisances dégagée par le poste électrique envisagé, les risques de sécurité publique liés à la présence de la voie ferrée et les déraillements des trains, l'intégration des infrastructures dans le patrimoine architectural existant aux abords du canal Lachine et des environs, etc.

À l'est des rails, l'obstacle principal à une renaissance et à une juste utilisation et appropriation du parc d'Argenson est la présence du pylône dans le parc ou du moins celle des câbles électriques, qui empêchent l'aménagement du terrain pour des raisons de sécurité. Plusieurs options ont déjà été proposées, dont le démantèlement du pylône ou le retrait des câbles à haute tension. Par la suite, plusieurs projets pourraient voir le jour afin de revitaliser l'endroit. Ces projets favoriseraient l'utilisation du parc par la population, notamment les jeunes, qui gagneraient à des infrastructures inclusives et accueillantes. On parle d'aménager un Skate Park, des espaces verts et de réhabiliter le terrain. Nous invitons donc Hydro-Québec à saisir cette opportunité et à intervenir pour rendre le terrain accessible au quartier.

Afin de rendre le terrain plus accueillant et considérant sa superficie, il pourrait accueillir des projets d'agriculture urbaine et de verdissement. Nous pensons que des jardins en bacs et la re-naturalisation de l'espace avoisinant le pylône apporterait beaucoup à cet espace.

Les jardins en bacs permettraient plusieurs avenues d'amélioration. Qu'ils soient gérés en jardins collectifs (mise en commun des espaces) ou communautaires (division des parcelles), ils permettent de :

- ▶ Favoriser la sécurité alimentaire pour les résident-e-s du quartier, qui auraient accès à des fruits et légumes frais du printemps à l'automne ;
- ▶ Créer un lieu de socialisation pour les résident-e-s, brisant l'isolement et favorisant les liens entre voisin-e-s ;
- ▶ Constituer une activité de plein air saine et accessible à proximité de chez-soi. Plusieurs loisirs extérieurs nécessitent des espaces vastes et des équipements coûteux, alors que le jardinage nécessite peu de matériel spécialisé et est accessible à tous et toutes, de tous les âges ;
- ▶ Rendre les jardins plus inclusifs aux personnes âgées ou souffrant de problèmes de motricité puisqu'ils permettent de travailler debout ou assis plutôt que penché ;
- ▶ Sécuriser l'espace en favorisant son utilisation pour des fins communautaires et collectives ;

- ▶ Éviter la contamination du sol sûrement présente à proximité d'une autoroute, d'un chemin de fer et d'infrastructures industrielles. Elle réduit également de beaucoup les coûts des travaux de préparation du terrain en évitant le processus de décontamination ;
- ▶ Verdir et de revitaliser un espace à l'abandon, présentement entre l'asphalte et les herbes ;
- ▶ Favoriser la biodiversité des végétaux ;
- ▶ Réduire les îlots de chaleur.

Ajoutons à tout cela qu'il s'agit d'un des seuls terrains d'envergure au nord du Chemin de fer qui sépare Pointe-Saint-Charles en deux pouvant être développé dans le sens de la diversité biologique et alimentaire. En effet, entre les développements immobiliers et le canal Lachine il reste bien peu d'espaces institutionnels avec un potentiel intéressant pour l'agriculture urbaine.

Comme second projet, la re-naturalisation des alentours du pylône par l'implantation d'un **jardin semi-sauvage** à l'aide d'arbres, d'arbustes et de vivaces indigènes permettrait :

- ▶ De couper la vue et d'amoindrir le bruit de la ligne de chemin de fer et de l'autoroute ;
- ▶ De favoriser la biodiversité en créant un milieu de vie et des sources de nourriture pour les oiseaux et les petits mammifères déjà présents dans le quartier ;
- ▶ D'attirer divers insectes utiles aux jardins, aux plantes et à la préservation de la vie ;
- ▶ De créer une biomasse par la décomposition des feuilles des arbres et arbustes, régénérant ainsi l'environnement, ce qui réduira les investissements en décontamination pour les propriétaires du terrain ;
- ▶ D'absorber les contaminants du sol et de les stocker dans la matière végétale, puis de les décomposer partiellement dans le processus de création de biomasse ;
- ▶ D'absorber la pollution aérienne de l'autoroute et créer un tampon avec la zone résidentielle et commerciale située à proximité ;
- ▶ D'aider à amoindrir les effets d'îlot de chaleur créés par les infrastructures minérales de l'autoroute, des voies ferrées et d'Hydro-Québec, ce qui améliore la qualité de vie dans les zones résidentielles et commerciales avoisinantes ;
- ▶ De créer un lieu pour des animations sur la flore et la faune locale, en lien avec les activités d'éducation populaire et de sécurité alimentaire des groupes du quartier.

Cet espace, situé sur des terrains probablement contaminés, permettrait également d'explorer les potentiels de la régénération des sols et de l'absorption des contaminants par les plantes, en partenariat avec des chercheurs universitaires ou de la Ville, par exemple le Jardin botanique. Bien entendu, les plantes de cet espace ne seraient pas dédiées à un usage alimentaire, mais elles permettraient de créer un espace éducatif unique dans le quartier, pour lequel il serait possible de s'inspirer de divers projets novateurs à Montréal ou d'ailleurs au Canada, par exemple le Champs des possiblesⁱ, Sentier urbainⁱⁱ.

Nous espérons que ces suggestions permettront d'envisager un développement du parc d'Argenson qui conviendra à toutes les parties concernées et qui répondra aux besoins du quartier. Surtout, nous espérons que le promoteur saura être attentif aux demandes et aux besoins du quartier, en retirant le pylône (ou ses fils) situé dans le parc d'Argenson.

Cordialement,
Philippe Saint-Hilaire-Gravel, responsable des jardins collectifs du CPC
Christian Blanchet, membre du CA du CPC et jardinier

ⁱ <http://amisduchamp.com>

ⁱⁱ <http://www.sentierurbain.org>